

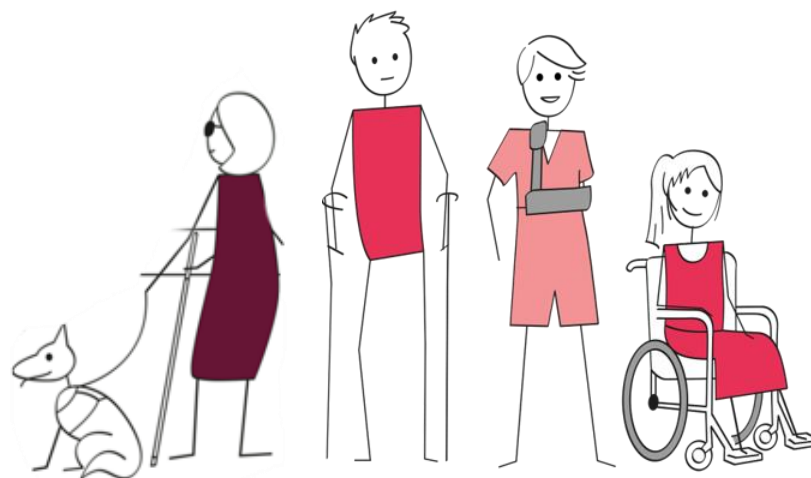


Fiche-conseil
MIEUX CONNAÎTRE LE HANDICAP
POUR MIEUX COMPRENDRE LES
BESOINS DE SES COLLÈGUES



REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET RÉALITÉS DU HANDICAP

Dans l'esprit de beaucoup de personnes, le handicap c'est :



Lourd

Visible

Définitif

Mais dans les faits, c'est le plus souvent par exemple ça :



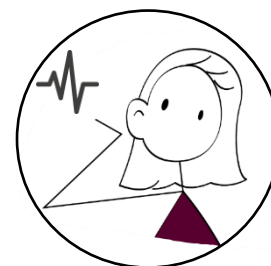
Des difficultés cognitives suite à un accident de la route, un AVC



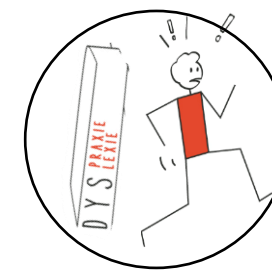
Une maladie chronique comme un diabète



Un trouble de la vue



Une perte auditive



Un trouble en dys



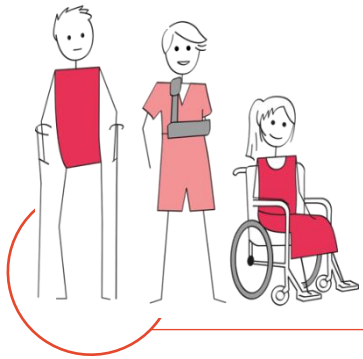
Un trouble psychique

Impactant sans être forcément grave

Très majoritairement invisible

Temporaire ou durable

LE HANDICAP MOTEUR



Ce qu'il faut savoir !

- Les troubles moteurs peuvent être congénitaux ou acquis (vieillesse, accident, maladie), être évolutifs ou stables.
- Certaines déficiences motrices d'origine cérébrale peuvent également provoquer des difficultés à contrôler les gestes et à s'exprimer sans altération des capacités intellectuelles.
- Selon l'importance de la déficience ou la zone d'atteinte, les personnes peuvent, pour se mouvoir, utiliser une canne, des béquilles ou un fauteuil roulant (manuel ou électrique), ou même aucun équipement. Certains handicaps moteurs peuvent donc être difficiles à détecter.



Chiffres clés :

Moins de 5% des personnes en situation de handicap moteur utilisent un fauteuil roulant !



Définition :

Ensemble des troubles entraînant une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs

Quelques éléments de repérage



Voici quelques signes pour identifier un collègue en situation de handicap moteur :

- > Difficultés pour se déplacer
- > Difficultés pour conserver ou changer une position
- > Difficultés pour prendre et manipuler des objets, pour accéder à des éléments en hauteur (personne de petite taille)
- > Difficultés pour écrire ou pour effectuer certains gestes et les coordonner

LE HANDICAP AUDITIF



Ce qu'il faut savoir !

- **La perte auditive totale est rare.** La plupart des personnes déficientes auditives possèdent des restes auditifs. Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non d'une difficulté à oraliser (surtout lorsque la surdité est apparue avant l'acquisition du langage).
- **Le propre de la surdité et de la malentendance est d'être un handicap :**
 - > Qui **ne se voit pas**
 - > Qui **concerne essentiellement la communication**
 - > Qui est **partagé par chaque personne en présence** : il faut être deux pour communiquer, et la relation avec une personne sourde ou malentendante, nous place toujours dans une situation de handicap partagé

**Définition :**

La déficience auditive est un handicap de communication ayant des conséquences sur l'ensemble des échanges de la vie quotidienne

Quelques éléments de repérage

**Voici quelques signes pour identifier un collègue sourd ou malentendant :**

- > La personne pointe son oreille du doigt et exprime la négation par un signe de la tête
- > Elle a une élocution plus lente et difficile
- > Elle communique avec des signes
- > Elle vous présente un calepin et un crayon
- > Elle porte une prothèse auditive perceptible
- > Elle ne semble pas comprendre ce qui est dit

LE HANDICAP VISUEL



Ce qu'il faut savoir !

- **La personne malvoyante voit mal mais elle voit.**
- Elle a des besoins spécifiques, comme se rapprocher des personnes et des objets pour les reconnaître ou pour lire.
- Certaines personnes malvoyantes lisent des textes imprimés mais ne peuvent pas se déplacer seules, d'autres se déplacent sans aide mais ne peuvent pas lire sans adaptation.
- La personne aveugle appréhende, elle, le monde principalement par les autres sens : toucher, ouïe, odorat, mouvement.
- **La personne déficiente visuelle est confrontée à des problèmes de déplacement et d'accès à la connaissance, suivant les caractéristiques de sa malvoyance**

**Chiffres clés :**

En France, 1 500 000 personnes sont malvoyantes, 60 000 sont aveugles

**Définition :**

La malvoyance : une acuité visuelle inférieure à 3/10^e au meilleur œil, avec correction

La cécité ou non voyance : une acuité visuelle < 1/20^e

Quelques éléments de repérage

**Voici quelques signes pour identifier un collègue malvoyant :**

- > Difficultés à se déplacer
- > Difficultés à se repérer dans l'espace
- > Problème de coordination visio-motrice (atteindre une cible avec la main, écrire...)
- > Mouvements oculaires incontrôlés
- > Rapprochement du document à lire vers son visage...

LE HANDICAP PSYCHIQUE

Ce qu'il faut savoir !

Définition :

Conséquence de troubles psychiques invalidants tels que la schizophrénie, l'anxiété généralisée, la dépression, les troubles bipolaires... Elle se traduit par un **dysfonctionnement de la personnalité** caractérisé par des **perturbations** graves, chroniques ou durables, **du comportement et de l'adaptation sociale** alors que la **personne garde des facultés intellectuelles normales.**

Peut se manifester par des troubles de la volonté, de la pensée, de la perception, de la communication, de la conscience et de la vigilance intellectuelle, de la vie émotionnelle et affective

Voici quelques exemples d'impacts et de symptômes d'un trouble psychique ...

Contact avec l'extérieur
difficile / redouté

Perte de concentration
/ mémoire / fatigabilité

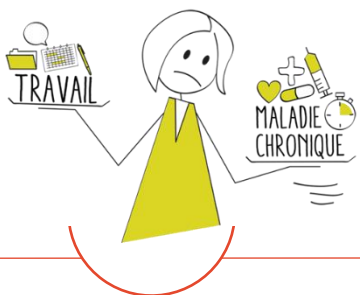
Comportement variable,
inhabituel, perte des repères
des codes sociaux

Impact sur la rapidité
d'exécution, l'organisation, la
productivité

Mobilisation des
capacités plus difficile

Repli / isolement /
difficulté de verbalisation

LES MALADIES CHRONIQUES



Ce qu'il faut savoir !

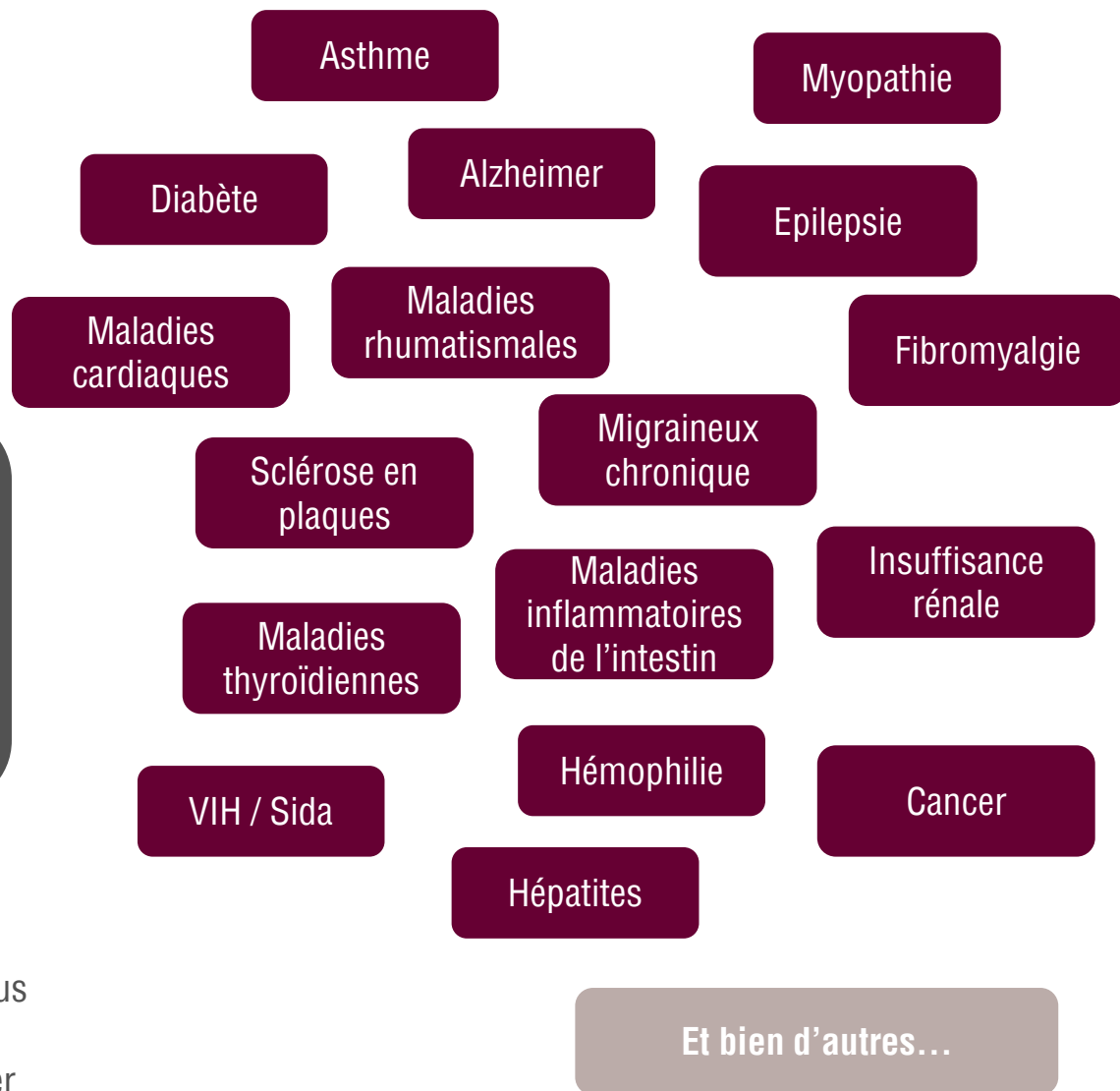


Définition :

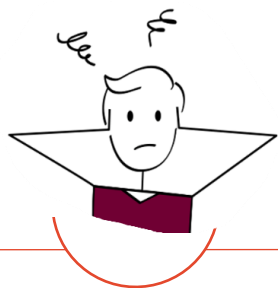
Etat pathologique appelé à durer, ayant un retentissement sur la vie quotidienne. Se caractérise notamment par un caractère chronique, par une fatigabilité, par la nécessité de s'inscrire dans un parcours de soins.

Chiffres clés :

- > 20% de la population française atteinte d'une maladie chronique invalidante d'une manière plus ou moins sévère
- > 1 malade chronique sur 2 est en âge de travailler



LES TROUBLES COGNITIFS



Ce qu'il faut savoir !



Définition :

On appelle trouble cognitif, toute altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions cognitives résultant d'un dysfonctionnement cérébral, quelle qu'en soit la cause.

Les fonctions cognitives sont les processus cérébraux qui nous permettent de ...



Acquérir l'information

La traiter

La manipuler

La communiquer

S'en servir pour agir

Les origines possibles des troubles cognitifs :

- **Les troubles cognitifs spécifiques développementaux** (regroupant principalement les troubles plus connus sous le nom de « troubles spécifiques des apprentissages ») : TDAH, dyslexie, dyspraxie, dysphasie...
- **Les troubles envahissants du développement** : autisme, syndrome d'Asperger
- **Les troubles cognitifs acquis** : traumatismes crâniens, accidents vasculaires cérébraux (AVC)
- **Les troubles cognitifs évolutifs de l'adulte** : Alzheimer, sclérose en plaques, maladie de Parkinson.

LES TROUBLES COGNITIFS

DE QUOI PARLE-T-ON QUAND ON PARLE D'UN HANDICAP COGNITIF ?



L'ATTENTION



LA MÉMOIRE

LA MÉMOIRE
DE TRAVAILLES FONCTIONS
EXÉCUTIVESLES FONCTIONS
VISUO-SPATIALES

LE LANGAGE

LA COGNITION
SOCIALE

Certaines de ces fonctions cognitives sont touchées pouvant entraîner des difficultés à ...



- Se concentrer pendant une certaine durée
- Faire 2 choses en même temps



- Encoder une information, la stocker et la récupérer : autrement dit, retenir des informations à court ou long terme



- Traiter et manipuler mentalement des informations dans le moment présent (ex : retenir un numéro de téléphone le temps de l'inscrire)



- S'organiser, établir des priorités...
- Mettre en place une stratégie face à une situation inhabituelle
- Evaluer la meilleure alternative face à un problème...



- S'orienter
- Se repérer
- Définir à quelle distance se trouve un objet



- Décoder les mots, comprendre une phrase
- Parler
- Lire
- Ecrire



- Comprendre les émotions, les pensées, les intentions et les comportements sociaux des autres

LES TROUBLES DYS



Ce qu'il faut savoir !

- Ils apparaissent **au cours du développement de l'enfant**, avant ou au cours des premiers apprentissages **et persistent pendant l'âge adulte**.
- Certains de ces troubles affectent les apprentissages précoces (langage, geste...) et d'autres affectent plus spécifiquement les apprentissages scolaires (langage écrit, calcul...) : sont le plus souvent appelés **troubles spécifiques des apprentissages**.
- **Les personnes concernées par les troubles dys entrent dans la catégorie du handicap cognitif et ne doivent pas être confondus avec un déficit d'intelligence.**



Définition :

On regroupe sous "troubles Dys" les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages qu'ils induisent.

Quelques éléments de repérage



Voici quelques signes pour identifier un collègue connaissant des troubles dys :

- > Difficultés pour lire ou écrire de manière fluide
- > Maladresse
- > Fatigabilité plus grande
- > Difficultés dans les doubles tâches
- > Difficulté à maintenir une attention soutenue
- > Lenteur dans les apprentissages.../...



Chiffres clés :

Entre 6 à 8% d'une classe d'âge est concernée par un ou plusieurs troubles dys (dyspraxie, dyslexie, dyscalculie...)